

**Procès-verbal n° 4 de la séance du Conseil intercommunal du 26 septembre 2017**

---

**Présents :** Voir liste de présences annexée  
**Présidence :** Jean-François Thuillard, Froideville  
**Secrétaire :** Chantal Bovay  
**Lieu :** Collège de la Combe - Cugy  
**Début :** 18h00

---

Jean-François Thuillard ouvre la séance à 18h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres.

Ordre du jour

1. Liste de présence, appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2017
3. Informations du Comité de direction
4. Budget 2018
5. Présentation « démographie de nos communes »
6. Informations de la direction de notre établissement
7. Elections statutaires
8. Divers et propositions individuelles
9. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

### **1. Liste de présence**

Le Président passe la parole à Madame la secrétaire de notre association, Chantal Bovay pour l'appel : 18 membres sont présents et 1 est excusé et 1 est absent.

Les 4 membres du Comité de direction de l'ASICE ainsi que Madame Virginie Dorthe chargée de direction de l'établissement sont également présents.

### **2. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2017**

Le procès-verbal du 28 mars 2017 est accepté sans avis contraire.

### **3. Informations du Comité de direction**

La parole est donnée à Jean-Pierre Sterchi. Chaque membre du Comité de direction va nous dire quelques mots sur les affaires en cours. Le Président du CoDir prendra la parole au point 5.

Bibliothèque :

Seema Ney nous présente le concept de la Bibliothèque du Haut-Talent par Powerpoint.

Lucie Perdrizat, bibliothécaire, a établi un horaire pour du temps scolaire, parascolaire et public. Deux auxiliaires ont été engagées (8 à 10 heures par semaine scolaire pour chacune) et nous étudions les candidatures pour un poste d'AID à temps partiel.

Depuis la rentrée la bibliothécaire a déjà reçu plusieurs classes pour leur présenter la bibliothèque et de nombreux nouveaux livres ont été commandés.

Cette bibliothèque intercommunale est établie sur le site de Froideville et des antennes sont situées dans le collège de la Combe et dans le collège de Morrens.

Lucie Perdrizat a également prévu d'organiser une rencontre intergénérationnelle le 7 octobre prochain.

Parascolaire :

Seema Ney nous donne quelques détails sur le parascolaire :

252 enfants sont inscrits dans les UAPE de nos communes.

207 repas chauds sont consommés chaque semaine dans la cantine de la Combe et 57 à Froideville. Nous voyons donc que l'accueil parascolaire est très important sur nos communes.

#### Transports :

Katia Cruchon nous informe que le règlement sur les transports a été validé par le canton. 3 bus Scolacar tournent et nous avons mis en place un transport complémentaire pour les élèves de Montheron et de la Bérallaz pour un trajet sur midi afin que chaque élève dispose au moins de 30 minutes pour son repas à la maison. La rentrée a été comme chaque année très mouvementée mais tout est en place actuellement. Quelques modifications ont déjà été apportées sur l'horaire de base des transports et un horaire définitif sera mis en ligne pour la rentrée d'automne.

Marc Tille relève que nos élèves se trouvent serrés comme des sardines dans les bus TI. Il demande si nous avons reçu une information TI sur une éventuelle amélioration des services. Il est vrai que les grands élèves prennent le même bus que les élèves qui vont au gymnase ou à l'université et que ça fait beaucoup de monde à certaines heures. L'ASICE n'a pas reçu d'informations des TI mais Katia Cruchon qui à bientôt une rencontre avec eux abordera le sujet

Jean-Pierre Sterchi précise que les horaires de bus ont été établis par M. Yersin qui est une personne très compétente. M. Yersin estime que l'organisation des horaires des classes est moins difficile à organiser que celui des transports.

#### Bâtiment :

Pierre-Alain Witzig nous rappelle que M. Adel Tamer a terminé ses 3 mois d'essai. Ce dernier donne entière satisfaction au Comité de direction. Pierre-Alain Witzig le rencontre régulièrement afin de trouver des solutions pour diminuer les coûts du bâtiment.

## **4. Budget 2018**

Le total des charges prévues se monte à CHF 4'876'332.50 pour une prévision de 1030 élèves. Le coût de l'élève prévu est donc de CHF 4'734.30. Dans le budget 2017 celui était de CHF 4'554.60.

Jean-Pierre Sterchi nous informe que la commission de gestion a mis le doigt sur l'augmentation du coût de l'élève. Mais il ne faut pas oublier que ce coût englobe la nouvelle bibliothèque de Froideville, l'engagement de personnel supplémentaire pour la garde des élèves et les nouvelles salles de Bretigny. Bretigny est la seule commune à disposer d'une salle libre au cas où il faudrait très rapidement une salle de classe supplémentaire.

De plus, en raison de la surcharge de travail du secrétariat, une augmentation de 10 % est prévue dans le budget. Jean-Pierre Sterchi précise que ça ne sera certainement pas suffisant. La surveillance des élèves et la mise en place des devoirs surveillés ont un coût.

#### La commission de gestion :

Laurent Gattlen, rapporteur de la commission de gestion nous donne lecture de leur rapport qui a été envoyé pour information au Conseil intercommunal le jour précédent.

Thierry Amy demande la parole. Le secrétariat et le nombre d'heures effectué par le Comité de direction est colossal. Il souhaiterait qu'on mène une réflexion sur une manière de s'épauler, de modifier la répartition des dicastères ou encore d'inclure les heures produites par le Comité de direction dans le budget de l'ASICE. Jean-François Thuillard relève que lorsqu'il était dans le Comité de direction, un calcul avait été fait afin de répartir de façon égale les dicastères.

Jean-Pierre Sterchi rappelle que lorsque Laurence Fontana, municipale de Morrens, avait lancé les APEMS elle avait fait beaucoup plus d'heures que les autres membres et un montant avait été versé en indemnité à la commune de Morrens. Il espère que la charge ponctuelle de l'ASICE va diminuer prochainement.

Thierry Amy précise qu'il ne souhaitait pas mettre sous pression le Comité de direction mais plutôt rendre attentif le Conseil qu'il serait peut-être plus judicieux de mettre les heures effectuées pour l'ASICE dans le budget de ce dernier plutôt que dans celui des communes.

Bertrand Fahrni demande un complément d'information sur la méthode de rétribution actuelle. Thierry Amy lui répond que les heures que font les membres du Comité de direction font partie des vacations des municipaux.

Le Comité de direction prend note de cette remarque et Jean-Pierre Sterchi demande à chaque membre du Comité de direction de noter toutes ses heures faites pour l'école.

Les comptes sont passés en revue.

Marc Tille demande si un montant a été mis au budget pour célébrer les 10 ans du collège de la Combe.

Non, rien n'a été prévu pour le moment et l'école n'a pas encore regardé de quelle manière elle souhaitait fêter cet anniversaire.

Jean-Paul Raemy, précise que Morrens a, comme Bretigny, une salle d'appui qui est utilisée mais qui n'est pas rémunérée.

Jean-Pierre Sterchi lui répond que dans chaque collège il y a des salles d'appuis (salles de dégagement) et que celles-ci ne sont pas rémunérées. La salle de Bretigny, située dans le clocher, a la dimension d'une salle de classe et peut être disponible très rapidement. Dans le clocher, il y a également une salle d'appui qui n'est pas comptabilisée.

Virginie Dorthe relève que c'est bien d'avoir une salle disponible mais que si c'est ailleurs qu'il faut diviser une classe, il sera très difficile d'organiser le déplacement d'une classe complète sur Bretigny.

Le Président passe au vote : Le budget 2018 est adopté à l'unanimité.

## 5. Présentation « démographie de nos communes »

Jean-Pierre Sterchi nous présente un Power point. Une étude a été faite en collaboration avec Mme Gross du canton, puis avec Virginie Dorthe pour les besoins de l'école.

Nos communes sont en constante augmentation, notre région est spécialement touchée par l'augmentation de sa population avec principalement des arrivées de familles.

57 classes à disposition dont 56 d'occupées, cela ne va pas suffire à accueillir l'évolution futur de nos communes.

D'ici 2021 il faut compter avec 60 élèves de plus, soit 3 classes au minimum et cela va encore augmenter par la suite.

Actuellement à la Combe il y a une occupation de presque 100% des salles pour des élèves de 9-11. La réflexion s'est faite de continuer à mettre une classe de 7-8 dans les petites communes. Jean-Michel Amiguet trouvait plus judicieux de mettre tous les 7-8 dans les grandes communes en raison des infrastructures nécessaires à ces élèves. Cependant, en mettant que des 1-6P dans les petites communes nous nous trouvons face à un manque de places UAPE. Il faudra peut-être prévoir un collège supplémentaire destiné à l'accueil de tous les 7-8.

Mais il y aura d'autres manques à combler, la cantine de Cugy, qui n'arrive plus à accueillir tous les élèves, un complément d'infrastructures sportives, une aula, une salle de sciences supplémentaire, des salles de dégagement, des locaux pour le secteur PPLS, un réaménagement du secrétariat, des places de parc et de dépose en suffisance, une bibliothèque plus conséquente et mieux située sur Cugy.

Le plus grand problème va être de trouver un terrain bien placé, de l'affecter dans la zone conforme.

Jean-François Thuillard souhaite que ce power point soit transmis dans les municipalités. En résumé, les besoins sont de 3 classes supplémentaires par législature.

Laurent Gattlen demande s'il ne serait pas possible d'élargir l'horaire. Virginie Dorthe lui répond qu'il a déjà fallu mordre sur le temps de midi pour certaines classes, après il faut aussi compter avec les transports publics et calquer l'horaire des petits sur celui des grands pour que les enseignants itinérants puissent se déplacer. L'école est tributaire des bus TI et bus scolaires.

Sylvain Amaudruz demande si la commune a étudié la possibilité de louer la piscine privée située dans le quartier des Chesaux. Jean-Pierre Sterchi relève qu'il faudrait entreprendre de nombreux travaux pour mettre cette piscine en règle. En effet le sol ne convient pas car il doit être mobile et il faudrait construire des vestiaires adaptés. De plus, étant donné qu'il s'agit d'une PPE, il faudrait obtenir l'accord de tous les propriétaires. Jean-Pierre Sterchi a reçu une proposition d'installation de piscine mobile mais cette proposition est arrivée en peu tard et après un prêt d'essai, nous devrions acheter cette installation sur remorque. De plus une telle piscine ne peut accueillir que 8 élèves au maximum, avec la complexité du partage de classes pour cette activité.

Sylvain Amaudruz demande s'il serait envisageable de mettre un étage supplémentaire sur les porta cabines. Non cela est impossible.

Ne serait-il pas possible de faire un tournus pour les classes du secondaire afin d'utiliser à chaque période le 100% des salles disponibles ? Virginie Dorthe répond que toutes nos classes tournent déjà ainsi.

Doit-on obligatoirement avoir une piscine à disposition de nos élèves ? La réponse est non

Marc Tille désire savoir jusqu'à quand nous allons garder une seule direction. Jean-François Thuillard lui répond que le partage de directions n'existe plus.

Laurent Gattlen demande si les petits collèves seront un jour repris par l'ASICE. Les syndics se penchent actuellement sur ce dossier.

## 6. Information de la direction de notre établissement

Virginie Dorthe précise que Jean-Michel Amiguet est toujours le directeur en place. Elle, elle est la doyenne chargée de direction durant son absence.

Un programme de gestion d'absence des élèves est actuellement mis en place dans l'établissement.

L'école prépare un nouveau site internet.

Concernant le 10<sup>ème</sup> anniversaire du collège, certaines choses sont entrain de germer. La direction souhaite laisser la liberté à chacun d'organiser quelque-chose mais l'école ne souhaite pas une importante manifestation.

L'école va participer aux Jeux olympiques de la jeunesse, de plus amples informations suivront.

## 7. Elections statutaires

Le président, Jean-François Thuillard, n'ayant pas annoncé qu'il souhaitait se retirer, il est réélu par acclamation.

Il en va de même pour le vice-président Jean-Paul Raemy.

La commission de gestion, mise en place il y a une année, restera la même. Il en va de même pour les suppléants.

## 8. Divers et propositions individuelles

Marc Tille remercie le Comité de direction et l'ASICE pour la mise en place de différentes séances, cellules lors du décès d'un élève.

Bertrand Fahrni demande s'il y a possibilité de mettre des pistes cyclables dans nos communes, cela permettrait aussi aux élèves de se déplacer en vélo. Malheureusement avec la LAT, les communes doivent compenser le terrain en cas d'élargissement de la route et ce n'est pas faisable actuellement, et mettre juste le dessin d'une piste sur la route actuelle serait inapproprié en raison de la forte circulation. Jean-Pierre Sterchi pense que la sécurité des élèves ne serait pas garantie sur les axes très fréquentés.

Karen Brunisso relève qu'il y a eu un problème lors du premier jour de rentrée car les élèves n'avaient pas reçu leur programme. Virginie Dorthe lui répond qu'en effet il y a eu un problème pour l'heure de début des cours, qui aurait dû être communiqué, mais qu'il n'y a aucune obligation de communiquer les horaires complets, car ceux-ci peuvent encore être modifiés les premières semaines. Même dans les gymnases il n'est pas obligatoire de mettre un horaire. Virginie Dorthe précise que le jour de la rentrée, elle engageait encore des enseignants et avec l'absence de notre Directeur, il a fallu revoir certaines priorités.

Laurent Chappuis demande au Comité de direction d'être très vigilant et de respecter le budget. Le Comité de direction en prend note.

Virginie Dorthe remercie le Comité de direction de sa collaboration et plus particulièrement Katia Cruchon pour la gestion des horaires.

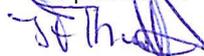
## 9. Date de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil intercommunal aura lieu le mardi 27 mars 2018 à 18h00 pour les comptes 2017.

La séance est levée à 19h50.

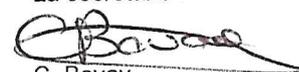
CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :



J.-F. Thuillard

La secrétaire :



C. Bovay

Annexe : liste des présences

**LISTE DE PRESENCE DU CONSEIL INETRCOMMUNAL DE L'ASICE 2016-2021**

**Conseil intercommunal du 26 septembre 2017**

	Commune	Titre	Nom	Prénom	Lieu	Signature :
CI	Cugy	Monsieur	Amy	Thierry	1053 Cugy	p
CI	Cugy	Monsieur	Flückiger	Philippe	1053 Cugy	p
CI	Cugy	Monsieur	Amaudruz	Sylvain	1053 Cugy	p
CI	Cugy	Madame	De Giuli	Minou	1053 Cugy	p
CI	Cugy	Monsieur	Fahrni	Bertrand	1053 Cugy	p
CI	Bretigny	Monsieur	Mooser	Markus	1053 Bretigny	p
CI	Bretigny	Monsieur	Chappuis	Laurent	1053 Bretigny	p
CI	Bretigny	Monsieur	Heuschkel	Marc	1053 Bretigny	p
CI	Bretigny	Madame	Brunisso	Karen	1053 Bretigny	p
CI	Bretigny	Monsieur	Tille	Marc	1053 Bretigny	p
CI	Morrens	Monsieur	Beuchat	Didier	1054 Morrens	Excusé
CI	Morrens	Monsieur	Raemy	Jean-Paul	1054 Morrens	p
CI	Morrens	Madame	Binggeli	Virginie	1054 Morrens	p
CI	Morrens	Monsieur	Busch	Daniel	1054 Morrens	-
CI	Morrens	Monsieur	Staehli	Frédéric	1054 Morrens	p
CI	Froideville	Monsieur	Thuillard	Jean-François	1055 Froideville	p
CI	Froideville	Monsieur	Gattlen	Laurent	1055 Froideville	p
CI	Froideville	Monsieur	Blaser	Albert	1055 Froideville	p
CI	Froideville	Monsieur	Bouhedja	Azdine	1055 Froideville	p
CI	Froideville	Monsieur	Von Rohr	Cédric	1055 Froideville	p

**Comité de direction**

CD	Froideville	Monsieur	Witzig	Pierre-Alain	1055 Froideville	p
CD	Cugy	Monsieur	Sterchi	Jean-Pierre	1053 Cugy	p
CD	Bretigny	Madame	Ney	Seema	1053 Bretigny	p
CD	Morrens	Madame	Cruchon	Katia	1054 Morrens	p